

DIPLÔME

Diplôme d'État de niveau 6
Grade LICENCE
(Nomenclature européenne)

LIEU DE LA FORMATION

Institut Saint-Laurent
(Campus Santé Social, Lyon 5^{ème} multisite)

DURÉE DE LA FORMATION

10 mois (dont formation pratique)

ADMISSION

La sélection se fait à partir d'un dossier de candidature et d'entretiens.

+ D'INFOS



[Institutsaintlaurent.org](https://www.institutsaintlaurent.org)
Calendriers, programme,
modalités de financement,
dossier de candidature,
règlement d'admission, ...

CONTACTS

ASSISTANTE DE FORMATION CESF

Renseignements et sélection CESF

Marianne AVRAIN

04.78.33.94.41

cesf-administratif@institutsaintlaurent.org

CONSEILLÈRE FORMATIONS

Renseignements avant inscription pour les candidats en FC, modes de financement et accompagnement à la recherche d'employeur

Véronique DUCROCQ

06.27.21.80.15

vducrocq@institutsaintlaurent.org

LE MÉTIER

Le conseiller en économie sociale familiale est un professionnel du **travail social**. Il exerce dans le cadre d'un mandat et de missions institutionnelles.

Il accompagne dans une **démarche éducative et sociale** des personnes, des groupes ou des familles dans les domaines de la **vie quotidienne**. Il intervient dans une démarche éthique, dans le respect de l'altérité et de la singularité de la personne et du groupe.

LES APTITUDES

Le conseiller en économie sociale familiale favorise l'**instauration d'une relation** à la personne en adoptant une **posture d'accueil et d'écoute**. Il questionne son intervention dans une **démarche réflexive** et s'inscrit dans une **analyse partagée** de sa pratique professionnelle.

Le conseiller en économie sociale familiale peut animer des groupes ou coordonner des actions. Il collabore avec des **équipes pluridisciplinaires ou pluriprofessionnelles**. Son intervention s'inscrit de façon complémentaire et spécifique dans un large **réseau de partenaires** et dans des **dynamiques de développement social local** lorsqu'il participe à l'élaboration de diagnostics partagés et de projets sociaux de territoires, à partir du champ qui les concerne. Le conseiller en économie sociale familiale est en veille et développe une **expertise sur les évolutions** du secteur dans lequel il intervient.

LES FONCTIONS DU CESF

Le rôle du conseiller en économie sociale familiale consiste à :

- Favoriser la promotion des personnes dans leur environnement en contribuant au **développement du lien social et familial**, à la **lutte contre l'isolement**, à l'**inclusion sociale**, à l'**insertion professionnelle**, à l'**autonomie des personnes** accompagnées et l'**exercice de la citoyenneté** ;
- Créer les conditions de **participation** et de **mobilisation** des personnes à toutes les étapes de l'accompagnement social dans une dynamique de **co-construction** ;
- Transmettre **des savoirs et des savoir-faire** relatifs à la vie quotidienne ;



INSCRIPTION



Inscription sur institutsaintlaurent.org

Fin des inscriptions : 30 août 2024

Epreuve de sélection orale : d'avril à août 2024

PRÉ-REQUIS

· Être titulaire du brevet de technicien supérieur économie sociale familiale,

OU Bénéficier d'une validation d'études, d'expériences professionnelles ou d'acquis personnels, en application de l'article L. 613-5 du code de l'éducation.

· Accès à un outil numérique de travail et à une connexion internet.

RÉPARTITION DES HEURES

Formation sur 10 mois

540 heures de formation théorique

560 heures de formation pratique

réparties en 16 semaines

TEXTES DE RÉFÉRENCE

Formation réglementée par :

· Le décret n° 2018-734 du 22 août 2018 relatif aux formations et diplômes du travail social ;

· L'arrêté du 22 août 2018 modifié relatif au diplôme d'Etat de conseiller en économie sociale et familiale et ses annexes définissant les référentiels (professionnel, certification, formation) ;

· L'arrêté du 10 mars 2020 définissant les blocs de compétences de certains diplômes du travail social ;

· L'arrêté du 9 août 2022 portant modification des arrêtés du 22 août 2018 relatifs au diplôme d'Etat d'assistant de service social, au diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé, au diplôme d'Etat d'éducateur de jeunes enfants, au diplôme d'Etat d'éducateur technique spécialisé et au diplôme d'Etat de conseiller en économie sociale familiale

· L'arrêté du 23 mai 2023 portant modification des arrêtés du 22 août 2018

- Favoriser **la valorisation et /ou l'appropriation** de compétences par les personnes, les familles et les groupes.
- Elaborer des **préconisations** et mettre en œuvre des **actions de conseil, d'information, d'animation, de formation** avec les personnes pour améliorer leur vie au quotidien, favoriser leur autonomie et leur socialisation.
- **Informers les personnes sur leurs droits**, les dispositifs d'aide sociale et les démarches administratives à engager pour bénéficier des prestations de protection sociale (santé, retraite, famille, chômage, logement, pauvreté).

Dans sa pratique, le conseiller en économie sociale familiale doit :

- **Accueillir** la personne et établir la relation à l'autre,
- Elaborer un **diagnostic social partagé** de la situation avec la personne et mettre en place un plan d'action partagé,
- Assurer **le suivi et l'évaluation du plan d'action**,
- Mobiliser les **ressources de la personne** et de son environnement ainsi que les **partenaires et les dispositifs** adaptés à la situation de la personne,
- Assurer un **encadrement technique** d'activités

LE PROGRAMME DE LA FORMATION

Le programme s'articule autour de 4 Domaines de Compétences et 8 Blocs de Compétences.

DC 1 : Conseil et expertise à visée socio-éducative dans les domaines de la vie quotidienne (140h)

BC1 Analyse de situations sociales liées à la vie quotidienne

BC2 Conseil à visée sociale dans les domaines de la vie quotidienne

DC 2 : Intervention sociale (250h)

BC3 Conduite de l'intervention sociale auprès des publics

BC4 Accompagnement éducatif budgétaire

DC 3 : Communication professionnelle en travail social. (60h)

BC5 Expression et communication écrite et orale

BC6 Communication professionnelle en travail social

DC 4 : Dynamiques interinstitutionnelles, partenariats et réseaux (90h)

BC7 Connaissance et analyse des contextes institutionnels

BC8 Mobilisation des acteurs et des partenaires

Ces quatre Domaines de Formation sont traversés par une Unité de Formation « Initiation à la méthode de recherche ».

La durée obligatoire de la formation pratique est de 16 semaines (560 heures) sous la forme de deux stages. La formation pratique est effectuée auprès d'un référent professionnel conseiller en économie sociale familiale.



INSTITUT SAINT-LAURENT – 123 Montée de Choulans – 69005 LYON

☎ 04 78 33 46 20 ✉ accueil@institutsaintlaurent.org ⓘ www.institutsaintlaurent.org

Code APE : 8559B – SIRET : 779 883 479 00031 – N° d'activité : 82 69 01516 69